SELARL HUMEAU
2 Place de l'Hôtel de Ville
16000 ANGOULÊME
Traitement du 20 nov. 2026 - GemWeb V4.31.13

DÉCLARATION DE CRÉANCE
à adresser au Mandataire judiciaire

N° 10021*01

Créancier
(Nom, adresse et références)

Mandataire du Créancier
(Nom, qualité, adresse et références)

Débiteur
(N° mandat, nom ou dénomination, adresse, n° RCS ou RM)

16767
AAC IMMOBILIER SCI
Les Quatre Vents
16600 MAGNAC-SUR-TOUVRE

Procédure

Nature du jugement
Redressement Judiciaire

Date du jugement
19 novembre 2026

CRÉANCE DÉCLARÉE
(N.B. : Le décompte et la liste des pièces sont à joindre en annexe)

	Créance chirographaire (c'est à dire sans privilège)	**Créance privilégiée**	**Observations** (cf. notice § 3)
Montant échu			
Montant à échoir			
Total T.T.C.			

Fait à....., le .....

Nom et qualité du signataire .....

.....

requiert l'admission de sa créance pour un montant total de ..... Euros T.T.C.

Certifié sincère

SIGNATURE

Représentant des créanciers

Mandataire judiciaire
SELARL HUMEAU
SELARL HUMEAU
2 Place de l'Hôtel de Ville
16000 ANGOULÊME